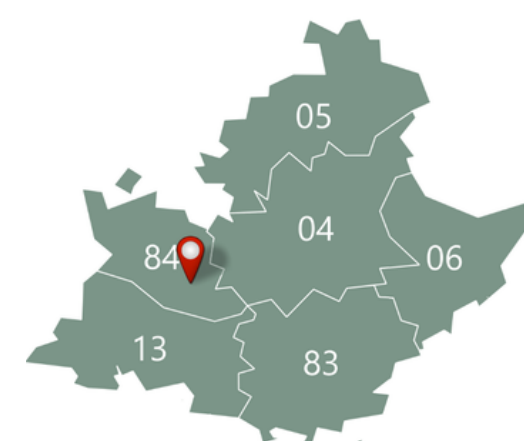




2017
Requalification de la place Carnot

2020
Livraison de la place Gabriel Péri

2021
Signature convention d'adhésion PVD
Validation projets cours d'écoles par l'Agence de l'eau

2023
Livraison de la place Jean Jaurès
Végétalisation de la cour Giono-Bosco

Programme de requalification du centre ancien d'Apt

2020
Label Petite Ville de Demain (PVD)
Lancements des études globales sur la mobilité

2022
Désimperméabilisation / végétalisation de la cour d'école Saint-Exupéry

2026
Date butoir pour la mise en œuvre du plan d'action PVD

Contexte

La commune d'Apt, qui fait partie de la communauté de communes Pays d'Apt Luberon, se situe dans le Vaucluse (84) au cœur du Parc naturel régional du Luberon. Elle compte 11 000 habitants sur son territoire organisé autour d'un centre-ancien. Celui-ci est marqué par son histoire de plus de 2 000 ans : la commune s'est construite sur des vestiges romains. Apt, célèbre pour sa faïence et ses fruits confits, est un territoire moteur du Luberon : un tiers des habitants y résident. La commune possède également un patrimoine culturel riche avec 10 monuments historiques en cœur de ville, ainsi que des éléments architecturaux emblématiques tels que des traverses, fontaines et passages urbains. Apt se définit aussi par son cadre de vie agréable en cœur de Parc, ses entreprises innovantes et traditionnelles ainsi que son marché classé.

Cependant, la commune est touchée par la dévitalisation de son centre ancien caractérisée par plusieurs phénomènes :

- Une détérioration du bâti ancien marquée par la présence de nombreux logements à l'état très dégradé.
- Un déclin des activités commerciales et artisanales de proximité.
- La prédominance de la voiture avec en corolaire des espaces de stationnements qui empiètent sur les espaces publics et des mobilités douces peu développées.
- Une population vieillissante et en partie fragilisée , phénomène accentué par un exode de la jeunesse.



Place Gabriel Péri © Didier Respaud Bouny

ACTEURS DU PROJET

Maîtrise d'ouvrage

Ville d'Apt
SPL Territoires 84 (MOD)

Maîtrise d'œuvre

Natures Urbaines

Financement et aide à l'ingénierie

Commune d'Apt, Agence de l'eau, PNR du Luberon, programme PVD



Place Gabriel Péri © Didier Respaud Bouny

Le projet

Face à cette dévitalisation, et notamment à un tissu bâti qui s'avère aujourd'hui inadapté aux besoins et usages, de nombreux programmes et dispositifs (Petites villes de demain, QPV*, OPAH-RU*, permis de végétaliser, adhésion au Plan de paysage) ont été mis en place sur le territoire de la commune pour requalifier et réhabiliter le centre-ancien et ainsi améliorer la qualité de vie des habitants. Ainsi, même si l'opération sur le centre ancien n'est pas terminée, des actions ont déjà commencé : (ré)aménagement de l'espace public urbain avec requalification de places, navettes gratuites, nouvelles lignes de bus, création d'un tiers-lieu numérique, végétalisation de cours d'école, rénovation d'équipements publics, lancement d'une OPAH-RU pour lutter contre l'habitat indigne et la précarité énergétique, et pour développer l'adaptation suite à la perte d'autonomie et l'accompagnement à la réalisation de travaux par les syndicats d'habitants.

Programme : réhabilitation, rénovation et aménagement d'équipements publics, espaces publics, places, logements et cours d'écoles, parkings.

Nombre d'interventions : 3 requalifications de places, 2 cours d'écoles réaménagées, 3 équipements rénovés.

Méthodologie : Contractualisation d'un MOD ; prospection foncière ; mise en place et adhésion à des dispositifs et programmes cadres : OPAH-RU, permis de végétaliser, PVD, Plan de paysage, QPV.

*QPV = Quartier prioritaire de la politique de la ville ; SPL = Société publique locale ; MOD = Maître d'ouvrage délégué ; PNR = Parc national régional ; PVD = Petites villes de demain ; OPAH-RU = Opération programmée d'amélioration de l'habitat renouvellement urbain.

GESTION DE PROJET

Des dispositifs complémentaires pour une action multiscale

Cette opération de requalification du centre ancien est le résultat d'un travail concerté entre les collectivités territoriales, la SPL Territoires 84, et les partenaires financiers. L'imbrication des acteurs a permis de développer et d'intégrer de multiples dispositifs dans le projet, menant à un travail sur différentes échelles qui prend en compte les problématiques des logements, des commerces, des espaces publics, des équipements, des cheminements en mobilité douce et en transports en commun. La SPL est intervenue en tant que MOD pour réaliser certaines interventions (réhabilitation, rénovation, aménagement, ...).

CONTEXTE ET TERRITOIRE

Le respect du patrimoine architectural et historique

Les projets de requalification de l'espace public s'intègrent de manière douce dans le paysage urbain du centre ancien d'Apt. Ils respectent les éléments architecturaux présents et mettent en valeur son patrimoine : place Gabriel Péri, l'eau retrouve sa place historique. Place Jean Jaurès, un collecteur antique d'eaux usées et des canalisations ont été découverts lors du chantier. Le projet d'aménagement est alors pensé pour mettre en lumière et rendre accessibles les vestiges romains découverts, tout en apportant une solution aux problématiques liées à l'eau pluviale qui affectent les bâtiments existants. D'autre part, les projets de rénovation d'équipements se font en lien avec l'architecture préexistante : les opérations visent à résoudre les désordres techniques tout en conservant l'édifice.

REQUALIFICATION DES PLACES

GABRIEL PÉRI ET
JEAN JAURÈS

© Didier Respaud Bouny

© EnvirobatBDM



QUALITÉ DE VIE ET SANTÉ

Un espace public urbain apaisé

Les aménagements de l'espace public visent principalement à réduire l'emprise du stationnement automobile dans le centre ancien. L'objectif est d'apaiser l'espace en rendant la circulation plus agréable pour tous les usagers, et surtout pour les piétons. Pour cela, la largeur de certaines voies de circulation a été réduite, et deux parkings relais ont été aménagés en périphérie du centre ancien. Les accès de plain-pied aux différentes places et les marquages au sol, peu présents, favorisent l'usage de ce cheminement piéton et induisent un partage de l'espace par tous les usagers.

Une place pour la végétation

Un enjeu important de cette requalification du centre ancien est l'intégration de plus en plus importante de végétaux et surfaces perméables dans le projet. En plus de réduire le ruissellement et les effets d'îlot de chaleur, la végétation amène dans la commune un cadre de vie plus agréable. Après avoir rendu l'espace aux piétons, il s'agit maintenant de le déminéraliser. Pour valoriser cela, la commune a mis en place différents outils : le dispositif "Permis de végétaliser", une Charte de la nature en ville qui est en cours de rédaction. A cela s'ajoute la désimperméabilisation de deux cours d'école.



TIERS-LIEU NUMÉRIQUE

LES ROMARINS
(cafétéria)

© EnvirobatBDM



COUR D'ÉCOLE VÉGÉTALISÉE

SAINT-EXUPÉRY

© Didier Respaud Bouny

© EnvirobatBDM

